

Internet, mercredi 5 juin 2019

Séminaires : l'hécatombe continue

Revue Golias hebdo N° 578, du 30 mai au 5 juin 2019

« Apès celui de Lille il y a trois mois, on vient d'apprendre que **le séminaire Saint-Joseph de Bordeaux**, ouvert depuis 1901, **fermera ses portes à la rentrée de septembre 2019**. Le cardinal Jean-Pierre Ricard, archevêque de Bordeaux, l'a annoncé dans un communiqué, samedi 18 mai. « *Ce n'est pas sans un pincement de cœur que je prends cette décision mais le bien des séminaristes et le souci de leur formation doivent primer sur toute autre considération* ».

La raison de cette décision est évidente : des effectifs trop faibles, avec un total de seulement cinq séminaristes attendus à la rentrée de 2019. « *Cela ne permet pas d'offrir à ces jeunes en formation une vie communautaire de qualité* », explique Mgr Ricard. Une nouvelle triste illustration de la crise des vocations, du moins selon les critères disciplinaires de l'Eglise, à savoir les vocations de mâles célibataires » (Golias 578, p. 4)

Une telle annonce devrait nous faire bondir d'indignation ! Rien n'est dit sur la recherche d'autres solutions, en particulier sur l'ouverture à des propositions nouvelles, dans la ligne de ce que disait la conférence des évêques de Belgique en octobre 2018 au synode romain sur les vocations : ouvrir la voie à des prêtres choisis parmi des gens mariés ; proposition reprise par l'archevêque de Poitiers, **Mgr Winter**.

Depuis six mois, nous attendions le relais de l'épiscopat français... **Il est enfin venu, tout au moins d'un évêque, Pascal Wintzer, le 15 mars 2019, sur la terre de Poitiers jadis occupée par Albert Rouet, qui avait une même vision du presbytérat.**

De : La Croix - Les essentiels - Religions <lacroix@service.client.bayardweb.com>

Envoyé : vendredi 15 mars 2019 06:18 À : edith.bernard@wanadoo.fr

Objet : Mgr Wintzer en faveur de l'ordination d'hommes mariés, Les essentiels Religions La Croix du vendredi 15 mars 2019

Interrogé à propos des récentes révélations d'abus commis par des prêtres, l'évêque de Poitiers a déploré que ceux-ci « apparaissent parfois comme en dehors de toute humanité », certains s'appuyant sur cette « fausse aura » pour abuser de leur pouvoir. Pour lutter contre cette tentation de l'abus de pouvoir, **il suggère d'ordonner des hommes mariés.**



Mgr Wintzer, évêque de Poitiers. / p lavaud/PHOTOPQR/LA NOUVELLE REPUBLIQUE

Dans une émission sur RCF, Mgr Pascal Wintzer, évêque de Poitiers, s'est prononcé, vendredi 8 mars, en faveur de l'ordination d'hommes mariés, demandant de « réfléchir aux manières d'appeler des hommes à être prêtres ». « J'ai choisi le célibat, cela correspond à ce que je suis, a poursuivi l'évêque de Poitiers. **Mais je pense que, comme dans les Églises d'Orient, des hommes mariés pourraient être appelés à être prêtres, tout en continuant une activité professionnelle.** » Des prêtres qui auraient « leur vie de famille, (...) leur vie professionnelle ». « **Le dimanche ils président l'assemblée liturgique, ils guident la prière, et ils annoncent l'Évangile** », a encore ajouté Mgr Wintzer qui a aussi souhaité qu'on puisse faire appel à « des femmes, non pas pour présider la messe, mais pour assurer davantage de prédications ».

Ce souhait de l'évêque de Poitiers vient dans la foulée des différentes révélations d'abus commis par des prêtres qui interrogent sur « des conceptions des ministères des prêtres et des évêques autour de la notion de personnage sacré ». « Certains voient là quelque chose qui appartiendrait à la logique chrétienne, a-t-il analysé. Non. **Le prêtre ou l'évêque ne sont pas des personnages sacrés. Il est heureux que l'on vive dans un pays laïque où chaque citoyen soit redevable devant la justice. Moi comme évêque, comme n'importe qui. Il faut aussi que ce soit vécu à l'intérieur de nos communautés chrétiennes. Le prêtre n'est pas un homme sacré. L'évêque non plus. Nous sommes des personnes appelées pour un service, pour une mission.** »

« Viri probati » : du renouveau pour le sacerdoce catholique latin

Le fait qu'il puisse exister aussi des hommes mariés ordonnés prêtres pourrait éviter cette fausse aura qui leur est attribuée et sur laquelle certains s'appuient pour abuser de leur pouvoir. Ce qui est sacré, c'est tout être humain, pas simplement les prêtres. » Son souhait de pouvoir un jour ordonner prêtres des hommes mariés vient aussi de ce qu'il ne « se résigne pas à ce que **de plus en plus de catholiques n'aient plus accès à l'eucharistie** ». « **La possibilité que des hommes mariés, engagés dans l'Église, puissent être ordonnés prêtres pourrait permettre à l'eucharistie d'être célébrée là où ça n'est plus le cas** », insiste Mgr Wintzer.

Pour autant, « il ne s'agit pas de renoncer à appeler des hommes célibataires au sacerdoce ». « Un des points majeurs aujourd'hui est la formation des prêtres et l'exigence d'équilibre humain et de maturité spirituelle à leur égard », ajoute-t-il.

Clémence Houdaille

En matière de nouveauté, pas plus tard que **ce matin mercredi 5 juin 2019**, dans la messe du jour, les Actes des Apôtres, 20, 28-38, nous invitent à des décisions de pasteurs responsables :

*« Veillez sur vous-mêmes, et sur tout le troupeau dont l'Esprit Saint vous a établis **responsables**, pour être les pasteurs de l'Eglise de Dieu. »*

Trop souvent encore, les pasteurs et les brebis mettent sur le dos de l'Esprit Saint le fait que les vocations se tarissent ! Il serait urgent de se remettre en question et de chercher à savoir si l'Esprit Saint ne voudrait pas nous ouvrir à une autre source, celle où les chrétiens des premiers siècles ont puisé pour que des ministres soient régulièrement choisis au sein des communautés. Certains parmi nous s'épuisent depuis plus de quarante ans à le dire et le redire ! Quand donc serons-nous entendus ?